

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

340th meeting of the Council

- Foreign Affairs -

Brussels, 5 May 1975

President: Mr Garret FITZGERALD,
Minister for Foreign Affairs (Ireland)

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Renaat VAN ELSLANDE Minister for Foreign Affairs

Denmark:

Mr Ivar NØRGAARD Minister for External Economic
Relations and Nordic Affairs.

Mr Jens CHRISTENSEN State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs

Germany:

Mr Hans-Jürgen WISCHNEWSKI State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs

France:

Mr Bernard DESTREMAU State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs

Ireland:

Mr Justin KEATING Minister for Industry and
Commerce

Italy:

Mr Mariano RUMOR Minister for Foreign Affairs

Mr Adolfo BATTAGLIA Deputy State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs

Luxembourg:

Mr. Gaston THORN

President of the Government
Minister for Foreign AffairsNetherlands:

Mr M. VAN DER STOEL

Minister for Foreign Affairs

Mr L.J. BRINKHORST

State Secretary,
Foreign AffairsUnited Kingdom:

Mr. Roy HATTERSLEY

Minister of State,
Foreign and Commonwealth OfficeCommission:

Mr Francois-Xavier ORTOLI

President

Mr Albert BORSCHETTE

Member

Mr Claude CHEYSSON

Member

Mr Altiero SPINELLI

Member

o

o

o

5.V.75

ENERGY AND PRIMARY PRODUCTS

The Council discussed the results of the preparatory meeting for the Conference proposed by the President of the French Republic, held in Paris from 7 to 15 April 1975. It was noted that the meeting had clarified the various points of view and that all those taking part had expressed a desire to continue the dialogue.

The Council also confirmed the need to give priority consideration to formulating an overall Community attitude in respect of primary products, with particular reference to the problems of developing countries and, in this connection, to preparing a constructive Community position for forthcoming international meetings and in particular the 7th special session of the United Nations General Assembly.

The Council noted that during May the Commission would be forwarding a further communication on the problem of primary products. The meeting also heard a speech by the United Kingdom delegation summarizing the discussions which the Kingston Commonwealth Prime Ministers' Conference had held on the question of primary products, on the basis of suggestions put forward by the United Kingdom Government.

Finally, the Council instructed the Permanent Representatives Committee to continue actively with its study of this subject.

OVERALL MEDITERRANEAN APPROACH

The Council examined the situation regarding the negotiations with the various countries of the Mediterranean basin in the context of the overall approach.

The Council agreed to propose to Israel that the signing of the Agreement with that country should take place between now and 15 May, so that the Agreement might enter into force on 1 July, with the proviso that the application of certain of its agricultural provisions would be suspended until the adoption of internal Community measures for organization of the market.

The Council authorized the Commission to continue negotiations with the Maghreb countries under the same terms.

Finally, as regards negotiations with Spain, the Council asked the Permanent Representatives Committee to examine outstanding problems and, if possible, to arrive at conclusions which would enable negotiations to be resumed.

EXTENSION OF THE INTERNATIONAL WHEAT AGREEMENT

The Council discussed the problems arising in connection with the new internal allocation of costs incurred under the Food Aid Convention and asked the Permanent Representatives Committee to resolve this question in time for the Community to accede to the Protocol extending the Food Aid Convention for a further year.

COUNCIL MEETING OF HEADS OF GOVERNMENT

The Council briefly discussed preparations for the next Council meeting of Community Heads of Government scheduled for 16 and 17 July in Brussels.

MISCELLANEOUS DECISIONS

The Council adopted in the official languages of the Communities.

- the Regulation

- . - supplementing Annex I (A) and Annex IV (B) of Regulation (EEC) No 2142/70 on the common organization of the market in fishery products;
 - fixing the guide price for hake for the 1975 fishing year;
 - on the allocation for 1974 of appropriations from the Guidance Section of the EAGGF and on certain final dates for the years 1974 and 1975;
- the Decision authorizing the Commission to negotiate a legal instrument enabling the European Economic Community to become a Contracting Party to the Customs Convention on the International Transit of Goods (ITI Convention).

The Council also adopted the Regulation on the conclusion of the Interim Agreement between the European Economic Community and Greece in consequence of the accession of new Member States to the Community.

o

o

o

The Council authorized the Commission to initiate negotiations with Colombia and Mexico for the conclusion of voluntary restraint agreements on textile products.

o

o

o

The Council delivered the Assent, requested by the Commission, pursuant to Article 55 (2) (c) of the Treaty establishing the European Coal and Steel Community, to grants of financial aid to 63 iron and steel technical research projects.

o

o

o

The Council adopted the Decision appointing members and alternate members of the Advisory Committee on Safety, Hygiene and Health Protection at Work for the period from 5 May 1975 to 4 May 1978.

The following have been appointed:

	<u>Member</u>	<u>Alternate</u>	<u>Member</u>	<u>Alternate</u>
A. <u>GOVERNMENT REPRESENTATIVES</u>				
Belgium	Mr LAURENT	Mr BENS	Mr DENONNE	Mr MEDAETS
Germany	Mr KLIESCH	Mr OPFERMANN	Dr WAGNER	Dr MILDE
Denmark	Mr SAXILD	Mr TOFT	Mrs JENSEN	Mr BLOU
France	Mr LEVY	Mr PASTY	Mrs NETTER	Mr CORVAISTER
Ireland	Mr KENNEDY	Mr MORRISON	Mr LUMSDEN	Mr O'BRIEN
Italy	Dott. FREDELLA	Dott. GUERRIERI	Dott. FIORE	Dott. FIORENTINO
Luxembourg	Mr SCHUSTER	Mr MOUSEL	Mr NEOSEN	Mr DEMUTH
Netherlands	Dr WINCK	Mrs ROOYAKKERS BEEMSTER	Mr ELDERING	Mr RIKMENS- POEL
United Kingdom	Mr RICHARDSON	Mr BARGER	Mr OWEN	Mr BUCHANAN
B. <u>TRADE UNION REPRESENTATIVES</u>				
Belgium	Mr SAUVAGE	Mr SILON	Mr THYRE	Mr COLLE
Germany	Mr KONSTANTY	Mr MARKS	Mr PARTIKEL	Mr SCHUPETA
Denmark	Mr JØRGENSEN	Mr THORGRIMSON	Mrs STALL- KNECHT	Mr ELIKOFER
France	Mr ATLAN	Mr ROUXEL	Mr GUILLOIN	Mr GAISNE
Ireland	Mr CASSELLS	Mr O'HALLORAN	Mr DALY	Mr KEATING
Italy	Mr TRACARICO	Mr ROTA	Mr FERIOLI	Mr ROCCHI
Luxembourg	Mr RECH	Mr DUNKEL	Mr MIRKES	Mr KLEIN
Netherlands	Mr HOGENES	Mrs NIEUWENHUIS	Mr de BRUIN	Mr JANSSEN
United Kingdom	Mr	Mr	Mr	Mr

Member Alternate Member Alternate

C. REPRESENTATIVES OF EMPLOYERS' ORGANIZATIONS

Belgium	Mr VAN GAEVER	Mr CLOQUET	Mr CORDY	Mr LEONARD
Germany	Mr EBERSTEIN	Mr WINCKLER	Mr ORTLEPP	Mr BISCHOFF
Denmark	Mr KAHR	Mr STENBJERRE	Mr RASMUSSEN	Mr HOLM
France	Mr CAVE	Mr DELAGE	Mr TASSIN	Mr DUBUISSON
Ireland	Mr RICE	Mr DOHERTY	Mr CLARKE	Mr CASSIDY
Italy	Avv. BIOCCA	Mr PALLADINO	Ing. BUSSETTI	Dott. PACI
Luxembourg	Mr SCHMIT	Mr BERWEILER	Mr MATHGEN	Mr BEFFORT
Netherlands	Mr den BOER	Miss de QUANT	Mr van GORKOM	Mr RUYGROK
United Kingdom	Mr BRADBURY	Mr ROBSON	Mr COBB	Mr REA

COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

GROUPE DU PORTE-PAROLE

Bruxelles, le 5 mai 1975
MV/md

remis au télex à : 16h15

PRIORITE P1

Note BIO (75) 148 aux Bureaux nationaux
cc. aux Membres du Groupe et aux Directeurs généraux ~~DG IV et X~~

CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES

Le Conseil a commencé ses travaux à midi. La séance préliminaire en restreint a duré jusqu'à 13h, après quoi les Ministres ont participé à un déjeuner de travail.

Aucun commentaire officiel jusqu'à présent.

L'Ordre du jour officiel comporte les points suivants :

- approche globale méditerranéenne;
- réunion préparative à la Conférence Internationale proposée par le Président de la République française;
- Problème des matières premières dans le cadre des relations avec les pays en voie de développement;
- Etat des travaux dans le domaine de l'énergie;
- Gestion et stockage des déchets radio-actifs.

Le budget du Fonds régional sera également évoqué ainsi que le renouvellement de la Convention Internationale sur le blé.

Le Conseil a repris ses travaux à 15h30.

Amitiés,

B. OLIVE 

Bruxelles, le 5 mai 1975

MV/10

Remis au télex: 19h 45

"PRIORITE P 1"

Note BIO(75) 148 suite 1 aux Bureaux nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et aux Directeurs généraux des D.G. I et X

CONSEIL AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Au cours de la séance de cet après-midi, le Conseil a traité les points suivants:

- Le Conseil a brièvement examiné l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil européen, qui aura lieu à Bruxelles les 16 et 17 juillet.
DIS: Les ministres devront reprendre ce dossier lors de leur prochaine réunion au titre de la coopération politique, mais il est d'ores et déjà clair que l'ordre du jour du Conseil européen portera entre autres sur la situation économique, l'énergie et les matières premières. FIN DIS.
- La Commission a fait rapport au Conseil sur l'état de ratification de la Convention de Lomé. Le Conseil a reconnu la nécessité d'accélérer la préparation des textes annexes d'ordre interne. M. Cheysson a fait un appel aux gouvernements pour qu'ils entament la procédure de ratification aussi-tôt que possible.
- Le Conseil a fixé la date de signature de l'accord avec Israël pour le 14 mai à Strasbourg. La Communauté fera toutefois une déclaration unilatérale précisant que la mise en oeuvre des concessions sur certains produits agricoles transformés sera subordonnée à l'adoption par le Conseil des mesures compensatoires d'ordre interne en faveur d'Italie, sur lesquels le Conseil avait pris un engagement politique en juillet 1973. Cette solution de procédure proposée par la Commission, n'a rien de séduisant mais s'est avérée la seule susceptible d'amener les Italiens à lever leur réserve sur la signature de l'accord.
- Afin de respecter un certain parallélisme entre Israël et les pays du Maghreb, le Conseil a autorisé la Commission en même temps à reprendre les négociations avec ces derniers sur la base de la même réserve que pour la signature de l'accord avec Israël. En attendant, la présidence s'est engagée à faire convoquer une réunion spéciale du Conseil des ministres de l'agriculture pour prendre une décision sur les mesures compensatoires réclamées par les Italiens, si possible avant le 14 mai.
- Enfin, le Conseil a chargé le COREPER de reprendre le dossier Espagne pour voir si les bases existent pour la reprise des négociations.
- Le Conseil a mêlé dans une seule discussion les dossiers de la conférence tripartite proposée par le Président de la République française, de l'énergie et des matières premières. Pour la Commission, M. Ortoli a souligné que les échéances internationales sont nombreuses et relativement rapprochées, à commencer par la réunion ministérielle de l'OCDE fin mai. L'échéance principale est, bien entendu, la session des Nations-Unies sur les matières premières, prévue pour septembre. La discussion s'est tournée rapidement en débat de procédure, notamment en ce qui concerne la possibilité de prévoir une réunion du Conseil lors de la réunion des ministres des affaires étrangères à titre de la coopération politique, qui devrait avoir

./.

lieu à Dublin le 26 mai prochain.

Les ministres se sont mis en séance restreinte vers 19h pour parler du Portugal.

A suivre.

Amitiés,

B. OLIVIER



Bruxelles, le 6 mai 1975
MV/md

remis au télex à :11h15

PRIORITE P 1
=====

NOTE BIO (75 148 suite ² et fin aux Bureaux nationaux
cc. aux Membres du Groupe et aux Directeurs généraux DG I et X

CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES

Le Conseil a terminé ses travaux en traitant les points suivants :

Energie et matières premières

Le COREPER a été chargé d'accélérer les travaux de préparation en vue des prochaines échéances internationales, notamment la Réunion ministérielle de l'OCDE à Paris le 28 mai.

Les ministres pourraient se saisir de ce dossier en Conseil lors de leur réunion à titre de la coopération politique à Dublin le 26 mai si la délégation française lève sa réserve.

Portugal

Les ministres ont examiné les relations avec ce pays et ont chargé la Commission de leur faire rapport, avant la prochaine réunion du Conseil, sur les mesures d'assistance que la Communauté pourrait apporter au Portugal, compte tenu des souhaits manifestés par celui-ci. A cet égard, je vous rappelle que le Groupe de Travail Conjoint institué lors de la dernière réunion de la Commission Mixte CEE-Portugal en novembre dernier se réunira le 15 mai.

Négociations avec les pays méditerranéens

Au cours d'une séance pénible en restreint le Conseil a précisé la liste exacte des concessions vis-à-vis d'Israël et des pays du Maghreb dont l'application serait suspendue unilatéralement en attendant l'adoption par la Communauté des mesures compensatoires d'ordre internes en faveur de l'Italie.

Dans le cas d'Israël, il s'agit des concessions prévues pour la purée et pulpe d'agrumes, le jus d'agrumes concentré, les jus d'oranges, les tomates pelées, le concentré de tomate et le jus de tomate.

Dans le cas des pays du Maghreb il s'agit des produits agricoles transformés, des vins et des pommes de terre.

Dans vos contacts avec la presse je vous prie d'insister sur le fait que la présidence s'est engagée à faire son possible pour qu'un Conseil

./.

agricole soit convoqué dans les prochains jours pour approuver définitivement les mesures réclamées par l'Italie.

Dans l'esprit de la Commission, la formule d'une déclaration unilatérale de la Communauté suspendant l'application de ces concessions, solution juridiquement douteuse, n'était jamais destinée à devenir exécutoire mais uniquement à permettre aux Italiens de lever leur réserve sur la signature de l'accord avec Israël et sur la reprise des négociations avec les pays du Maghreb.

En ce qui concerne la date de la signature de l'accord avec Israël, on s'oriente vers le dimanche 11 mai, étant entendu que le 14 mai serait impossible pour le ministre israélien (voir suite 2 de cette BIO).

Renouvellement de la convention sur l'aide alimentaire

Le Conseil n'a pas réussi à se mettre d'accord sur les conditions dans lesquelles la Communauté pourrait accepter le renouvellement de la convention internationale sur l'aide alimentaire.

La pierre d'achoppement est la question de savoir comment répartir parmi les Etats membres la diminution de la part italienne de 3,5 % réclamée par Rome :

Les Néerlandais seraient prêts à reprendre 1 % à leur charge à condition que les français reprennent les 2,5% restants. Cette solution est refusée par la France qui propose que les 3,5% soient répartis pro rata entre les 8 autres Etats membres. Cette solution est à son tour rejetée par l'Allemagne qui n'accepterait aucune augmentation de sa propre contribution nationale.

Pour la Commission, M. Cheysson rappelait que l'affaire est grave, puisque de la ratification communautaire dépendra la ratification japonaise et américaine. Le renouvellement de la Convention internationale sur l'aide alimentaire risque donc d'être mise en péril à cause d'un désaccord interne des Neuf portant sur des pourcentages minimes.

Le dossier a été renvoyé au COREPER. Je vous rappelle que la date limite pour le dépôt des instruments de ratification est le 15 juin.

Amitiés,

M. SANTARELLI

